



FOCUS « LES ASSISES SUR LES MEDICAMENTS AU TCHAD »

Présenté par : *MR ABRAHAM GAYANG, Chef de Division Réglementation,
Législation et Enregistrement des médicaments vétérinaires.*

Plan

- I. **Introduction**
- II. **Contexte**
- III. **Objectifs**
- IV. **Thématiques**
- V. **Problèmes saillants**
- VI. **Recommandations**
- VII. **Conclusion**

I. Informations générales sur le pays

Situé au cœur de l'Afrique, le Tchad est un vaste pays enclavé, Sa super. 1 284 000 Km², Plan adm. divisé en 23 rég, 74 dép et 315 S/p. population est estimée à 14 millions d'habitants en 2017, dont 50,6% femmes (INSEED 2017).
Le revenu moyen annuel par hab. est estimé à 250 USD.
Le PIB élevage p/r au PIB national est de 18% ; et p/r au PIB agricole 40 %
Le secteur constitue un capital productif estimé à 5000 mlds est à l'origine d'un flux monét. annuel de plus de 155 milliards de Fcfa.
Sur le plan social, le sec. fait vivre 40% de la pop. rurale et emploie 80% de la pop. Rurale active, dont plus de la 1/2 des femmes.



II. Contexte (1/3)

- La vision du Tchad en matière de Médicaments, de vaccins, de produits de diagnostic et d'autres produits pharmaceutiques fait partie de la vision 2030 et est aussi en cohérence avec l'ODD3.
- Elle vise la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des médicaments, des vaccins, des produits de diagnostic et des autres produits pharmaceutiques de qualité pour les soins de santé humaine et animale.
- Aussi, la loi No 24/PR/2000 relative à la pharmacie ne prend pas en compte certaines problématiques du secteur pharmaceutique tel que le contrôle à l'importation, la pharmacovigilance....

II. Contexte (2/3)

- Des lignes directrices sous-régionales (CEMAC) sur l'approvisionnement en médicaments, l'homologation, l'inspection et la pharmacovigilance sont disponibles.
- Le marché illicite des médicaments vétérinaires prend de plus en plus des proportions inquiétantes favorisant le flux des médicaments sans **Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)** en provenance de tous les horizons.

II. Contexte (3/3)

- La mission de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale « Programme d'appui à la législation vétérinaire » (PALV) Tchad, 22 au 26 octobre 2018 a identifié encore la filière médicament vétérinaire au Tchad comme un problème réel pour la santé publique et animale.
- Le projet d'élaboration du plan stratégique de contrôle et d'inspection des médicaments vétérinaires au Tchad recommandé par la Réunion de Dakar (octobre 2018) n'est pas effectif faute de financement. Le projet de révision de la Loi 024 en souffre autant.

III. Objectifs

□ Objectif Général :

Améliorer l'accès à des médicaments de qualité pour la santé humaine et animale .

□ Objectifs spécifiques

- Adopter des mesures fortes et concrètes pour le respect du cadre légal et réglementaire.

Suite Objectifs

- Adopter des mesures fortes et concrètes pour éviter les ruptures des produits pharmaceutiques ;
- Rendre opérationnel le plan stratégique de sensibilisation et de lutte contre les faux médicaments et le circuit illégal ;
- Faire un plaidoyer pour la production locale des médicaments
- faire un plaidoyer pour rendre opérationnel le Plan de développement des ressources humaine notamment le volet pharmaceutique.

IV. Thématiques

- ✓ Cadre législatif et réglementaire du secteur Pharmaceutique au Tchad
- ✓ Approvisionnement et distribution
- ✓ Ressources humaines et financières

V. PROBLEMES SAILLANTS

- Insuffisance dans l'application des textes législatifs et réglementaires
- Limites de la loi 024 relative à la Pharmacie
- La non-criminalisation de la contrefaçon et l'exercice illégal de la pharmacie
- Faiblesse de l'homologation
- Faiblesse dans l'inspection pharmaceutique due au manque d'inspecteurs assermentés
- Absence d'un système de pharmacovigilance
- Insuffisance de ressources humaines
- Structures de formation moins équipées pour assurer une formation de qualité

VI Recommandations au gouvernement

- Placer le médicament au rang de sécurité publique nationale et comme un produit d'intérêt stratégique de l'Etat .
- Réviser et mettre à jour la Loi N° 24 relative à la Pharmacie pour intégrer les insuffisances constatées et les nouvelles dispositions régionales et internationales
- Créer une *Autorité/Agence Nationale de Régulation des Médicaments*
- Engager le processus d'adhésion du Tchad à la Convention MEDICRIME

VI. Recommandations au gouvernement

- Démanteler et réprimer les circuits informels qui alimentent et entretiennent le marché des faux médicaments
- Intégrer les Médicaments dans le processus de mise en place du Système de traçabilité des produits sensibles en cours au niveau du Ministère des Finances et du Budget
- Accélérer le processus de création de la police sanitaire
- Redynamiser la Commission Nationale du Médicament (CONAMED)
- Exonérer des droits de douane sur les produits pharmaceutiques
- Mettre en place un plan d'actions de lutte contre la résistance aux antibiotiques.
- Financer le projet d'élaboration du plan stratégique de contrôle et d'inspection des médicaments vétérinaires

• Recommandations aux partenaires et les ordres

- De jouer pleinement leur rôle d'Organe de Régulation
 - De veiller au respect de l'application des règles d'éthique professionnelle et du code de déontologie Vétérinaire.
 - Renforcer l'appui technique et financier au Gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations des présentes d'assises.

Recommandations à la Sous Régional (CEAC)

- Adopter des Partenariats Publics Privés (PPP) sur la durée pour faciliter une production locale afin de réduire les coûts des produits médicaux à moyen et long termes
- Faciliter la création d'un complexe industriel pharmaceutique vétérinaire sous-régional.

VII. Etat de mise en œuvre des recommandations

- Arrête N° 403 portant création du comité d'élaboration et de suivi de la feuille de route de mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales et de suivi des recommandations des assises
- projet d'un décret portant création de la police sanitaire
- La suspension provisoire de la délivrance des autorisations d'ouverture de établissements grossistes-répartiteurs, pharmacie, dépôt pharmaceutique et pharmacie villageoise vétérinaires.

Conclusion

Ces Assises sur le médicaments au Tchad ont été une véritable opportunité pour des échanges francs et fructueux sur cette problématique. Nous osons croire que toutes ces recommandations seront exécutées pour le bien du secteur du médicament en général, en particulier le médicament vétérinaire.

**Je vous remercie pour votre
attention**